

LE COLLECTIF AESH DU 66

soutenu par l'intersyndicale



Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner !

Depuis un an, les mobilisations des AESH ont été des succès incontestables, démontrant que la colère s'amplifie. Ces journées d'action partout en France sont largement relayées dans les médias : la mobilisation ne faiblit pas.

Les AESH aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes mais le ministre reste sourd à leurs revendications. Elles et ils contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situations de handicap. Pourtant, le ministre poursuit son attitude méprisante en leur imposant :

- La précarité, un salaire insuffisant et des temps incomplets qui les contraignent au cumul d'emploi ;
- Les PIAL qui dégradent leurs conditions de travail. C'est une politique du chiffre au détriment de la santé mentale et physique qui aboutit à de nombreuses démissions ;
- La perte de sens de leur métier, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves ;
- Le manque de reconnaissance par l'institution.

Les AESH sont à 92 % des femmes. La précarité qui leur est imposée contribue aux inégalités salariales dans l'Education nationale et à leur dépendance financière. Le sort qui leur est réservé s'inscrit dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation.

Leurs revendications sont plus que jamais légitimes. Le collectif des AESH du 66 ainsi que l'intersyndicale FSU66 – CGT éduc'action 66 – SUD éducation 66-11 appelle les AESH à une nouvelle journée d'action le mardi 5 avril et à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation pour :

- Augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière ;
- Leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- Abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- Créer un véritable statut de la Fonction publique, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- Donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- Recruter les AESH qui manquent pour permettre à toutes et à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins.

C'est pourquoi le collectif des AESH du 66 et l'intersyndicale appelle à poursuivre ce mouvement avec l'ensemble des personnels pour obtenir la satisfaction des revendications des AESH. Les organisations appellent à faire du mardi 5 avril une grande journée nationale de grève et de mobilisation dans les départements et les académies.

	<p>Manifestation AESH (suivie d'une audience en préfecture avec le DASEN) Mardi 5 avril à 10 heures Place de la Victoire 66000 Perpignan</p>	
--	--	--